Sites Natura 2000 de la Forêt de Rambouillet

ZSC FR1100796 « Forêt de Rambouillet »
ZSC FR1100803 « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »
ZPS FR1112011 « Massif de Rambouillet et zones humides proches »

INVENTAIRE ENGOULEVENT 2019

Compte rendu de la réunion de lancement
Chevreuse – 09 avril 2019

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique européenne sur les sites NATURA 2000, le Parc Naturel Régional de la Haute Valée de Chevreuse et l'Office National des Forêts sont chargés de l'animation de la ZPS ***FR 11 12011 « Massif de Rambouillet et zones humides proches ».***

Ces deux structures organisent, dans le cadre de l'animation 2019 du site NATURA 2000, un comptage concerté de l'Engoulevent d'Europe – *Caprimulgus europaeus*, oiseau considéré comme prioritaire et vulnérable. Ce comptage, effectué seulement ponctuellement depuis la mise en œuvre du Docob devrait permettre de mieux suivre l'évolution de l'état de conservation de cette espèce (dynamique des populations, évolution des habitats…). Ce suivi permettra de réactualiser les connaissances sur l'Engoulevent d'Europe (avec pour objectif d'effectuer simultanément un maximum de points d'écoute).

Le lancement de cette opération a eu lieu le mardi 09 avril dans les locaux du PNR à Chevreuse.
L'ensemble des associations naturalistes actives sur le territoire étaient conviées à cette réunion d'information et d'organisation de ce comptage.

Structure	Personne présente	Contact
PNR Haute Vallée de Chevreuse	Arnaud BAK Grégory PATEK Olivier MARCHAL	a.bak@parc-naturel-chevreuse.fr g.patek@parc-naturel-chevreuse.fr o.marchal@parc-naturel-chevreuse.fr
ONF Rambouillet	Frédéric ARNABOLDI Claire SEVIN	frederic.arnaboldi@onf.fr claire.sevin@onf.fr
Association naturaliste des Yvelines	Bertrand MENESSON	bertrand@any78.org
Bonnelles Bullion Nature	Michel DI MAGGIO	michel.dimaggio@free.fr
Centre d'Etude de Rambouillet et de sa Forêt	Aymeric BENOIT	aymericbenoit75@gmail.com
LPO Ile de France	Christian LETOURNEAU	christianletourneau@numericable.fr
NaturEssonne	Martine LACHERÉ	naturessonne@naturessonne.fr
Atena78 / non représentée	Joachim DERANCOURT	jderancourt@aol.com

Présentation du projet et phase amont de l'étude / ONF :

Frédéric Arnaboldi et Claire Sevin rappellent le travail en cours afin de préparer au mieux cette semaine d'inventaire de fin juin :

- Arrivée de deux stagiaires à l'ONF en avril, recensement des parcelles potentiellement favorables en terme de densité et hauteur d'arbre à l'Engoulevent, via le croisement des bases de gestion des jeunes peuplements, des cartographies des habitats de type Landes… ;
- Le seuil retenu pour intégrer une parcelle dans la carte des sites potentiels est fixé à la hauteur maxi de 6 mètres ;
- Croisement des parcelles présélectionnées avec les photos aériennes et campagne de vérification de terrain courant mai 2019 ;
- Le choix arrêté de la semaine 26, du lundi 24 au vendredi 28 juin : cette semaine a été calée très en amont uniquement pour pouvoir mobiliser le réseau Avifaune de l'ONF, ce qui permet de mobiliser plusieurs observateurs de ce réseau national qui seront présents les 4 premières soirées de cette semaine 26.

L'objectif est de disposer d'une carte des parcelles favorables « avérées » début juin, afin de positionné sur l'ensemble du massif les points d'écoute à suivre lors des inventaires de juin. Début Juin, une première partie de point seront contrôlés par l'équipe ONF.

Déroulé des opérations d'inventaires participatifs en Juin :

Après de nombreux échanges avec les participants, le protocole et le déroulement des soirées d'inventaire actés sont les suivants.

<u>Organisation générale des soirées :</u>

- 5 soirées d'inventaires du lundi 24 juin au vendredi 28 ;
- Pour chaque soirée un secteur géographique est défini au sein du massif afin de permettre aux bénévoles de s'inscrire aussi en fonction des secteur d »'études.

1. En début de soirée, l'ensemble des participants inscrits pour cette soirée-là sont conviés dans une mairie du secteur concerné. Les objectifs de ce rv préalable :
   - Rappel du déroulé et du protocole a chaque participant,
   - Constitution au minimum de Binômes d'observateurs (des accompagnants peuvent éventuellement compléter ces groupes d'observateurs) ;
   - Distribution à chaque binôme des fiches de relevés,
   - Distribution des points d'écoute à réaliser dans la soirée ;
   - Distribution des autorisations de circuler en Forêt Domaniale ;

2. Dispersion des observateurs sur leurs points d'écoute, pour être en place sur site dès le coucher du soleil ;

3. Après réalisation des points d'écoute prévus, regroupement à la mairie de départ :
   - Récupération des fiches relevés ;
   - Vérifier que personne n'est resté « perdu » en forêt !!

Dates des soirées et secteurs géographiques concernés :

Pour chaque soirée, les lieux de rassemblement seront précisés ultérieurement.

- Lundi 24 juin : secteur Gambaiseuil,;
- Mardi 25 juin : secteur Les Bréviaires/ Saint Léger / Grosrouvre
- Mercredi 26 juin : secteur Poigny-la-Forêt / Saint-Léger-en-Yvelines
- Jeudi 27 juin : secteur Rambouillet / Le Perray
- Vendredi 28 juin : Secteur Auffargis / La Celle les Bordes / Clairefontaine en Yvelines / Angervilliers

Protocole d'écoute :

Le temps d'activité de l'engoulevent, favorable à sa localisation au chant notamment, est d'environ 1 heure par soirée (grand maximum 1h30). On estime à environ 4 à 5 points d'écoute par soirée maximum réalisables par chaque binôme, en fonction de l'éloignement des points à réaliser.

L'inventaire réalisé est un inventaire en présence / absence à chaque point d'écoute. Cependant, toute donnée d'individus observés, leur nombre… est également notée. De même que devront être notés sur les fiches/cartes tout individus entendu ou observé entre deux points d'écoute au moment des déplacements entre les points.

Déroulé type d'une séquence sur un point d'écoute :

- Arrivée et installation sur le premier point d'écoute avant le coucher du soleil.
- Démarrage des écoutes dès le coucher du soleil, heure collectivement définie à l'avance.
- **10mn d'écoute** :
  - Si oiseau entendu ou vu avant la fin des 10mn le binôme note les données et passe directement au point suivant ;
  - si pas de contacts spontanés (chant/cri ou oiseau en vol) : diffuser la repasse
- **Repasse 30' à 1 minute** : diffusion du chant (uniquement) d'un mâle territorial, *séquence 30 à 60 secondes*.
- **5mn d'écoute supplémentaire** : à la fin de la diffusion du chant, attendre 5mn :
  - Si oiseau vu ou entendu avant la fin des 5mn : passer au point suivant
  - Pas de réponse au bout de 5mn : se rendre au point suivant sans diffuser de repasse supplémentaire.

Précision : chaque binôme devra **lancer dès son arrivée sur le point d'écoute** la bande son mise à disposition. Elle est paramétrée pour permettre aux observateurs de ne pas suivre leur montre : Dès l'arrivée le début de la séquence 1 est ainsi lancé, elle dure 10 minutes sans sons, puis arrive automatiquement la séquence de repasse d'une minute, suivie de la séquence 3 d'écoute de 5 minutes.
Pour se repérer chaque séquence est marquée par un cri de pigeon ramier.

L'opération est renouvelée sur autant de points d'écoute possible dans le créneau horaire que l'on aura indiqué collectivement à la réunion de préparation de chaque soirée. Passé cet horaire, les binômes regagnent le point de rv pour rendre les fiches de relevé.

Gestion des données :

En effet, l'ONF va rapidement faire la synthèse des données, dès la semaine suivante, afin de programmer si possible des écoutes supplémentaires dans des secteurs qui n'auront pas été positifs et où à priori l'espèce serait présente. De plus, le traitement des données pour faire l'analyse des résultats

obtenus en fonction des végétations présentes… sera réalisé dans le cadre du stage qui continue les semaines suivantes, d'où la nécessité de recueillir chaque soir toutes les informations.
De manière globale, l'ensemble des données récoltées seront compilées par le PNR, qui se chargera de les importer dans CETTIA, avec mention bien sûr de l'ensemble des informations (sources...). Toutes les données seront également renvoyées à chacune des associations participantes.

Matériel pour la repasse :

Afin d'utiliser tous la même source sonore pour la repasse, un fichier à télécharger sera mis en ligne, comprenant le chant territorial du mâle et des claquements d'ailes.

Chaque binôme devra avoir chargé cette séquence sur un téléphone portable. Enfin chaque binôme devra auparavant s'être doté d'une enceinte utilisable avec le portable prévu. En effet, compte tenu du nombre de binômes il ne sera pas possible ni au PNR ni à l'ONF de mettre à disposition du matériel sonore. Ces éléments seront bien sûr reprécisés au moment de la mobilisation des volontaires.

Diffusion de l'information aux bénévoles / frais de déplacements engagés :

Au-delà de ce compte rendu qui peut déjà être diffusé par les associations à leurs adhérents, un formulaire d'inscription sera mis en ligne sur le site du PNR dans la première quinzaine du mois de mai. Le PNR centralisera ainsi les informations nécessaires (dates, nombre personnes, renvoi des informations individuellement par mail, numéro des plaques d'immatriculation pour les autorisations de circulations en forêt et permettre le remboursement des frais de déplacement).

Chaque association pourra en fin d'inventaire, faire une synthèse des frais kilométriques engagés par leurs participants (adhérents ou sympathisants de l'association…).
Sur cette base, et dans le cadre des conventions de partenariats entre le PNR et chacune des associations, le PNR pourra rembourser globalement chaque association. Charge à chaque association de répartir ces défraiements aux différents adhérents/observateurs. Un observateur ne souhaitant pas in fine bénéficier de cette indemnisation pourra faire le choix d'en laisser bénéficier l'association.